



Demande conseil pour abondon de famille

Par **benelmir**, le **07/08/2010** à **21:34**

Bonjour, rnvoila je suis marie , mon epouse algerienne de nationalite francaise ca fait une annee q'elle est partis en france avec mon autorisation avec mon enfant qui est nee en france et depuis elle n'est pas revenu , et elle est hébergé actuellement sous le toit de son pere ou elle touche RMI , la pention de mon fils et ma pention , et elle voudra pas rentre en Algerie cause de ne pas retourne pour des raisons finacieres rnalors s'il vous plait , je voudrais etant pere , comment reagir et recupere mon fils que je n'es pas vu depuis sa naissance 8 mois , son age est de 1 ans rnet comment reagir juridiquement , rnj'habite a alger dans un luxueux appartement , j'ais un bon poste de travail , je demande q"ua ma femme qu'elle retourne de france et vivre avec moi , je veus pas qu'elle parte en france , ici en Algerie on vient tres bien ,et l'Algerie est tres riche en tout , et j'aime mon pays